

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.39

Objet :
**Réservation d'un espace public
pour les taxis du lac**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ◆ Vu la demande de la société Taxis du lac, représentée par Mme Lucie JUILIEN, 203 route du Lanfonnet 74410 Saint-Jorioz, pour une séance photographie le samedi 26 avril 2025 entre 10 heures et 11 heures.
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement, afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

La société Taxis du lac a autorisation d'occuper une partie de l'Esplanade de l'Espérance de Saint-jorioz, notamment coté embarcadère et passerelle, le temps d'une séance photographie, le 26 avril 2025 entre 10 heures et 11 heures.

La société a l'autorisation d'y stationner cinq de ses véhicules en vue de la séance.

Article 2 :

Cette séance sera sous l'entière responsabilité des organisateurs. A l'issue, le site sera remis et rendu dans l'état.

Mentionnons que ce site restera accessible au public, dans sa partie non réservée pour l'évènement.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur-Adjoint des services techniques de Saint-Jorioz,

Le demandeur : Taxis du Lac contact@taxisdulac.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 24 mars 2025

Le Maire

Michel BEAL

